

Epreuve - Matière : 101 - 0468

Session : 2024

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

Le rachat, en 2022, du réseau social Twitter par le milliardaire américain Elon Musk a provoqué de vives inquiétudes qui ont été moquées par Gaël Brustier dans un article du média en ligne Slate : « on s'inquiète de la vie du réseau social davantage que si la loi martiale était envisagée pour notre pays ».

Twitter jouit, en effet, d'une influence disproportionnée sur la vie politique. S'il comptait 237 millions d'abonnés en novembre 2022, moins que Facebook ou Snapchat, son poids dans le débat public conduit le journaliste Samuel Laurent à le qualifier de « monstre » susceptible de mettre en danger la démocratie. Pourtant, en tant que réseau social ouvert à tous, Twitter pourrait aussi paraître favorable à l'élargissement du débat démocratique. Dès lors, ces craintes sont-elles justifiées ? Comment l'utilisation de Twitter et son importance dans la vie politique ont-elles pu influencer la démocratie ?

Nous examinerons d'abord l'utilisation de Twitter comme outil de la vie démocratique : outil de communication politique puis outil de mobilisation citoyenne. Nous étudierons ensuite les questions que l'importance de Twitter soulève pour la démocratie.

L'importance de Twitter comme outil de communication politique, notamment en périodes électorales, est bien établie. Elle a été étudiée par des universitaires lors des élections présidentielles de 2012

(doc.9), municipales de 2014 (doc.3) ou encore lors des élections américaines de 2017 (doc.5). Ce nouvel espace de campagne en ligne doit impérativement être investi par les candidats et exercer une influence indéniable sur le résultat du processus démocratique. Après les élections de 2017, Donald Trump déclarait par exemple que « sans Twitter, [il] ne serai[t] probablement pas là » (doc.5). Twitter permet en outre une réinvention de la communication politique qui peut se développer de façon plus horizontale et plus interactive. Ainsi, dans un article paru dans La Croix, Alban de Montigny cite des séances de questions-réponses organisées par le président du Sénat Gérard Larcher sur Twitter ou des événements retransmis en direct sur le réseau pour la campagne présidentielle de 2017. Si ces évolutions peuvent laisser penser à une plus grande implication citoyenne, la communication politique sur Twitter n'est pas dénuée d'écueils.

Tout d'abord, le format du réseau social oblige à des publications courtes et régulières, ce qui est de nature à remplacer le débat public de fond par la recherche de visibilité, voire de « buzz ». Selon Gaël Brustier, Twitter pousse ses utilisateurs, y compris le personnel politique, à réagir « à chaud » à chaque petite information, empêchant une expression réfléchie et nuancée (doc.11). Cette conséquence inévitable de l'utilisation de Twitter a été observée notamment par Arnaud Mercier lors des élections municipales françaises de 2014 qui ont vu l'émergence de plusieurs polémiques violentes, fortement reprises sur le réseau mais sans écho dans les médias traditionnels (doc.3). Ce phénomène participe, d'après le professeur de droit Idriss Fassiassi, à l'appauvrissement du débat politique (doc.5).

De plus, Twitter, comme d'autres réseaux sociaux, fonctionne avec un algorithme qui suggère des contenus à chaque usager et a tendance à ne mettre en avant que des contenus conformes aux opinions de la personne concernée. En tant que tel, l'utilisation de Twitter peut même apparaître anti-démocratique, puisque le débat et le contact avec des opinions diverses est au cœur du fonctionnement démocratique. Pousse à son comble, ce mécanisme favorise la désinformation et la diffusion de fausses nouvelles, voire une certaine

radicalisation, comme le pointe un article de L'indépendant (doc. 6).

Ainsi, les caractéristiques-mêmes du réseau social, son format et son algorithme, en font un outil de communication politique qui restreint le débat et qui, pourtant, ne favorise pas la démocratie. En tant qu'outil de communication horizontale, Twitter peut-il permettre, non plus un dialogue avec les dirigeants, mais une organisation entre citoyens ?

Twitter est un réseau social ouvert à tous, qui permet d'échanger des informations de façon rapide et informelle. En tant que tel, il s'agit d'un outil très adapté aux mobilisations citoyennes, notamment dans des États autoritaires. En effet, dans ce contexte, Twitter permet de contourner les sources d'information officielles et d'échapper au contrôle des autorités. Comme le rappelle l'article de L'indépendant (doc. 6), c'est pour ces avantages que Twitter a été utilisé lors des révolutions arabes, en Tunisie notamment.

Twitter permet en effet d'incarner un contre-pouvoir dans de nombreux pays peu démocratiques. Ainsi, le réseau publiait des nouvelles de l'opposant russe Alexei Navalny alors que ce dernier était en détention, comme l'écrit Marie Boëtton (doc. 7), tandis que le réseau a servi de plateforme à des mobilisations civiques au Nigeria, au point que sa suspension temporaire en 2020 a provoqué des protestations des pays occidentaux, comme le rapporte Courrier International (doc. 12). Dans les pays démocratiques également, Twitter peut constituer un outil important pour les activistes qui peuvent, comme le note L'Express en 2022, s'en servir pour donner une unité et une identité à leur lutte, à l'exemple des hashtags #MeToo ou #BlackLivesMatter (doc. 8).

Cependant, l'efficacité des mouvements initiés sur Twitter peut être remise en question. En l'absence d'un véritable espace d'action et en raison d'un manque de leadership inhérent à l'espace du réseau social, les luttes dont Twitter se fait l'écho peinent à avoir un impact réel, comme le note Marie Boëtton (doc. 7). Twitter se heurte alors à nouveau aux limites de son propre format. De plus, comme l'écrivait déjà Samuel Gombin en 2009 (doc. 10), le peu de modération sur le réseau social, qui constitue un avantage pour les oppositions, peut aussi être utilisé par des régimes autoritaires pour répandre des fausses nouvelles - comme le font les autorités iraniennes.

Twitter est donc un outil intéressant mais limité pour les

mobilisations citoyennes. Au-delà de son rôle d'outil de communication, le réseau social doit être examiné en lui-même : son importance dans la vie politique peut-elle menacer la démocratie ?

Les questions soulevées par Twitter tiennent en effet de son importance-même. L'entreprise peut être, indépendamment de son utilisation, un problème démocratique. ~~En effet, son influence,~~ En raison de son influence, Twitter a été qualifié d'« État dans l'État », selon le titre de l'article de Marie Boëtou (doc. 7). Or, il s'agit d'une entreprise privée qui ne jouit d'aucune légitimité démocratique. Les enjeux que cela entraîne ont notamment été révélés au grand public suite à la suspension du compte Twitter de l'ancien président américain Donald Trump en 2021. Après l'insurrection armée des partisans de ce dernier, contestant le résultat des élections présidentielles, Twitter a décidé de suspendre le compte d'un chef d'État élu et en exercice, restreignant ainsi ses capacités à s'exprimer. Comme le relève Caroline Forest, dans un article publié dans Marianne, la décision a, paradoxalement, été prise au nom des valeurs démocratiques mises en danger par l'élément visant à contester les élections américaines (doc. 4). Quelque soit le bien fondé d'un tel raisonnement, le fait qu'une entreprise privée puisse restreindre la ~~libre~~ liberté d'expression d'une personnalité élue est un problème démocratique.

Ce problème, le professeur de droit américain Laurence Lessing propose de le résoudre en faisant peser davantage de responsabilités sur les réseaux sociaux (doc. 13). Alors que ceux-ci ont toujours refusé de se considérer comme des médias, responsables des informations publiées sur leurs plateformes, comme le relève Samuel Laurent (doc. 2), ils ont acquis une importance incontournable dans nos systèmes politiques. Cette importance ne peut plus justifier un régime d'irresponsabilité, c'est pourquoi Laurence Lessing appelle de ses vœux une forme de contrôle citoyen sur les choix éditoriaux qu'adoptent les réseaux sociaux. Ce contrôle, pour être efficace, devrait s'exercer sur le fonctionnement des réseaux, y compris sur les aspects techniques tels que les algorithmes. Caroline Forest, quant à elle, souhaite un contrôle de Twitter par le droit et évoque la possibilité de contester des décisions prises par l'entreprise en fonction de ses règlements internes, décision de suspension d'un compte par exemple, devant les

Epreuve - Matière : 101-0468

Session : 2024

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuillet officiel, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Remplir soigneusement le cadre relatif au concours OU à l'examen qui vous concerne.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuillet officiel.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) sur le nombre total de pages que comporte la copie (y compris les pages vierges).
- Placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre de numérotation des pages.

tribunaux. Ce contrôle, judiciaire ou citoyen, de Twitter permettrait finalement d'élever un contre-pouvoir contre le réseau démocratique social.

Ainsi Twitter est un outil de communication démocratique de fait tant lorsqu'il est utilisé par les dirigeants politiques vers les citoyens. Il peut, en revanche, constituer un outil de mobilisation citoyenne incontournable mais imparfait. Au-delà de son rôle d'outil de communication, Twitter pose surtout la question de sa propre gouvernance démocratique : à l'heure où le réseau social réinvente la communication et influence la démocratie, il nous faut dépasser l'individualisme expressif évoqué par Armand Mercier (doc. 3) pour construire une ~~com~~ communauté permettant une véritable participation citoyenne sur les réseaux sociaux.

Concours section : CONSERVATEUR CONCOURS EXT.SPECIAL CONSERVATEU

Epreuve matière : Note de synthèse

N° Anonymat : **V240NAT1210089** Nombre de pages : 8

